

RAPPORT ANNUEL 2016-2017

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES (FSSSC)

1. Retour sur les objectifs 2016 -2017

I. **Pourvoir les ressources humaines afin de maintenir l'offre des cours dans les divers programmes et augmenter la capacité de recherche en santé à la FSSSC.**

Au cours de 2016-2017, il y a eu cinq embauches pour remplacement de postes laissés vacants et/ou des départs. Malgré les embauches, l'effectif professoral demeure toujours à 42. Des révisions de programme ont été entreprises conformément au plan académique et les priorités ont été établies. Quant à la recherche en santé, le montant pour les subventions octroyées à la faculté a augmenté de façon considérable surtout auprès des agences subventionnaires en santé.

II. **Intégrer la collaboration interprofessionnelle dans la programmation d'activités de formation professionnelle en santé à la FSSSC.**

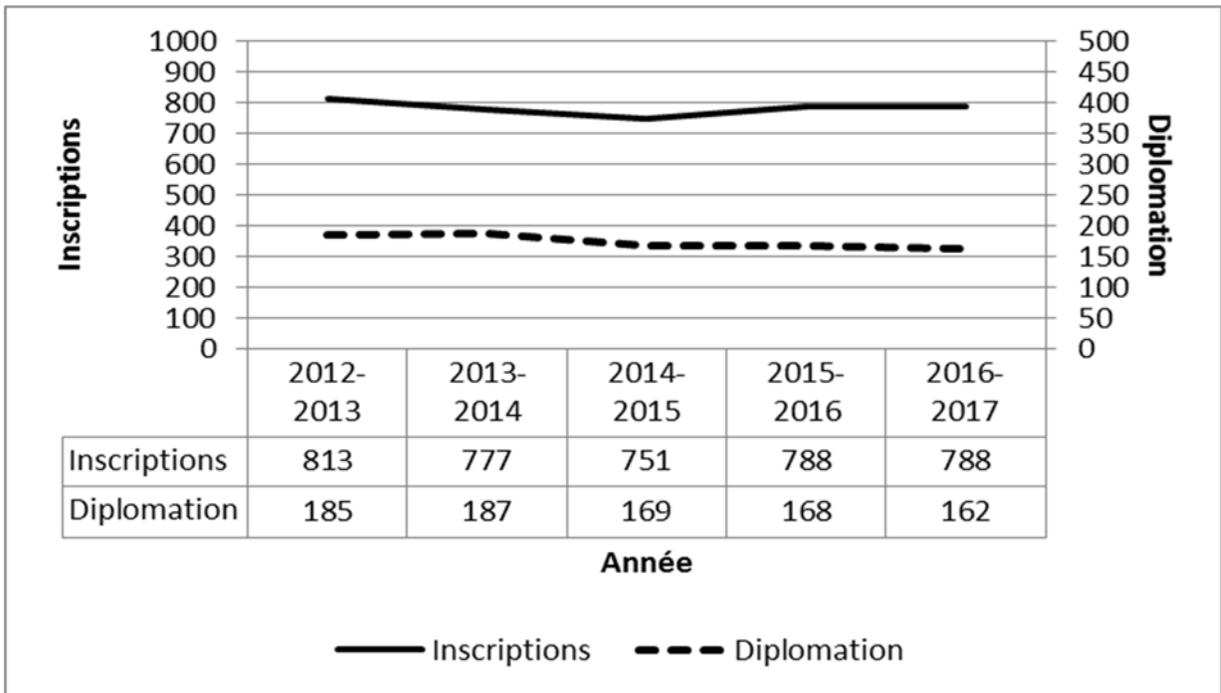
Les divers axes de développement se poursuivent pour intégrer la collaboration interprofessionnelle à la FSSSC. Plusieurs activités pédagogiques sont mises à l'essai pour favoriser l'apprentissage en groupe et la pratique de la collaboration dans plusieurs programmes de formation en santé. Pour se faire, des formations ont été offertes aux membres du personnel enseignant pour les sensibiliser et les engager envers l'approche de collaboration interprofessionnelle. Des espaces ont été munis d'équipements pour faciliter cette approche.

III. **Présenter le nouveau programme de Maîtrise ès sciences (santé) prévu pour septembre 2018 au Comité des programmes.**

Afin d'articuler le modèle et la composition du curriculum du programme de Maîtrise ès sciences (santé), plusieurs consultations ont eu lieu au cours de l'année. Le programme fait maintenant l'objet d'évaluation par un consultant externe. Suite à cette étape, il sera soumis à la FÉSR et au Comité des programmes.

2. La population étudiante

L'effectif étudiant à temps plein se chiffre à **788** étudiantes et étudiants, ce qui constitue le même chiffre par rapport à l'effectif étudiant de 2015. Ainsi, les effectifs se sont maintenus en 2016-2017 et les répartitions par écoles sont également stables.



Plusieurs étudiantes et étudiants se sont distingués au cours de l'année académique 2016-2017 en obtenant des bourses des grands conseils et d'organismes externes. Des bourses en provenance d'agences et de ministères, tels que le CNFS, Patrimoine Canada-LOE et des bourses de particuliers ou d'entreprises ont été accordées. Entre autres, le montant versé pour des bourses de doctorat se chiffre à environ 100 000 \$ alors que le montant des bourses de maîtrise se chiffre au-delà de 130 000 \$. Pour les bourses au niveau du baccalauréat, la somme se chiffre à près de 550 000 \$.

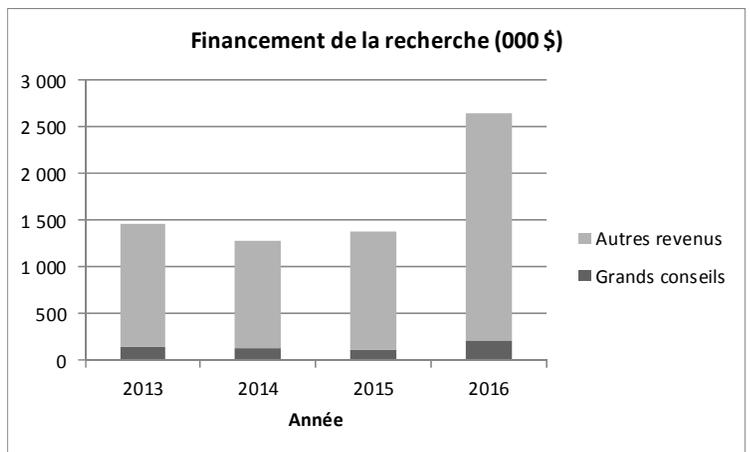
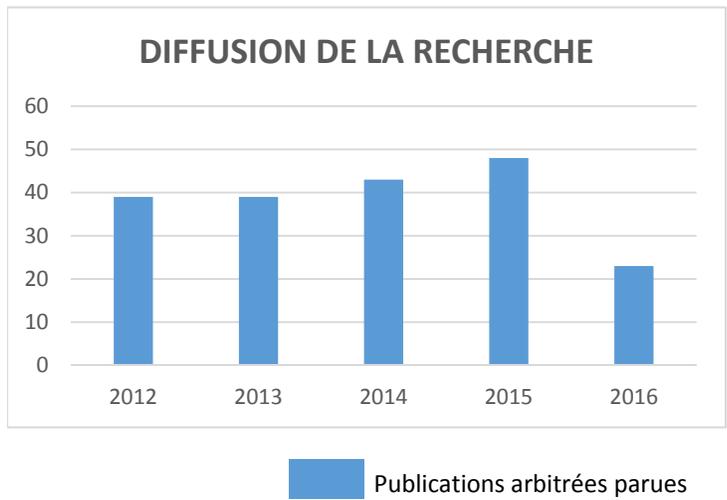
3. Le corps professoral et la recherche

L'effectif professoral régulier est demeuré à **42** professeurs et professeurs en 2016-2017. Cependant, le besoin de professeurs réguliers est prioritaire afin de répondre aux conditions d'agrément de certains de nos programmes, ainsi, tant au niveau d'encadrement des étudiants en recherche que pour l'enseignement.

Durant l'année 2016-2017, il y a eu quatre (4) demandes d'année sabbatique. De plus, un (1) professeur était en congé sabbatique Type A et une (1) professeure était en congé administratif.

Le nombre de publications arbitrées se chiffre à **23** pour l'année 2016-2017. La production et le rythme de la diffusion ont diminué à la Faculté. Toutefois, cette production devrait être rétablie grâce à une augmentation considérable en financement de recherche. Il est à noter que le montant total obtenu pour la recherche est de l'ordre de **2 649 133 \$** dont **212 513 \$** proviennent des grands conseils et **2 436 620 \$** d'autres sources de financement.

Effectif professoral régulier 2015-16	42
Effectif professoral régulier 2016-17	42
Variation en %	0
Effectif professoral temporaire 2015-16	15
Effectif professoral temporaire 2016-17	15
Variation en %	0 %
Crédits offerts à temps partiel 2015-16	170
Crédits offerts à temps partiel 2016-17	192,92
Variation en %	13,5 %



4. Les programmes et les cours

Nombre de crédits enseignés en 2015-2016	973,5
Nombre de crédits enseignés en 2016-2017	1072
Variation en %	10,1 %
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2015-2016	18233
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2016-2017	17838
Variation en %	-2,2 %

Le nombre de crédits enseignés en 2016-2017 se chiffre à **1072**, ce qui représente une augmentation de **10,1 %** par rapport à l'année précédente. Le nombre de crédits étudiants enseignés en 2016-2017 a diminué.

4.1. Évaluations de programmes complétées et modifications apportées aux programmes

Des modifications furent apportées au programme de D. Psy. à l'École de psychologie. À l'ÉSANEF, le programme de M. Sc. (nutrition-alimentation) fut redéfini et soumis au Conseil de la FSSSC et à la FESR pour approbation.

Deux programmes ont fait l'objet d'abolition soit le Baccalauréat appliqué en intervention touristique et le Baccalauréat en science infirmière pour infirmière et infirmier immatriculé.

4.2. Nouveaux programmes lancés au cours de l'année

La proposition du nouveau programme de Maîtrise ès sciences (santé) sera évaluée en août 2017.

5. Objectifs prioritaires 2017-2018 (max 3)

Objectifs

- I. Enseignement de qualité et expérience étudiante
Entamer les processus d'agrément pour les programmes B. Sc. Kin. (CCAUEPK), B.E.P.-B.E.D. (CCAUEPK) et D. Psy (SCP) et opérationnaliser le programme de Maîtrise en sciences de la santé pour septembre 2018.
- II. Recherche, développement, création et innovation
Organiser et faciliter l'accès aux grandes banques de données pour les projets de recherche de données secondaires en santé.
- III. Engagement
Réviser les plans de cours SANT pour incorporer des notions ou des activités de collaboration interprofessionnelle et formaliser la JRIS comme activité clé interprofessionnelle à la FSSSC.

6. Plan académique 2017-2018

PROGRAMMES EXISTANTS	Activités prévues	Responsable	Échéancier
Évaluation des programmes			
• BÉP – B. Éd. (majeure en éducation physique)		Chantale Brun	2018
• Bacc. en gestion du loisir, sport et tourisme		Chantale Brun	2018
• Ph. D. en psychologie		Jean Saint-Aubin	2020
• M. A. Psy.		Jean Saint-Aubin	2020
Modifications des programmes			
• B.A.-B.Éd. (majeure en études familiales)	Redéfinir	Slimane Belbraouet	2018
•			
• Bacc. appliqué en intervention touristique	Abolir	Chantale Brun	2017
• Bacc. en science infirmière pour infirmière ou infirmier immatriculé	Abolir	Pierre Godbout	2017
• B.A. avec majeure en études familiales	Redéfinir	Slimane Belbraouet	2018
• M. Sc. (nutrition-alimentation)	Redéfinir	Slimane Belbraouet	2018
Suivi aux évaluations			
Autres modifications majeures			
Nouveaux programmes			
Maîtrise ès sciences (santé)	Présentation au Conseil de la FESR et Comité de programmes pour évaluation et approbation	Sylvie Robichaud-Ekstrand	Septembre 2017



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

**Faculté des sciences de la santé
et des services communautaires**
École de kinésiologie et de loisir

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

RAPPORT ANNUEL 2016-2017

JUIN 2017

La mission de l'École de kinésiologie et de loisir est de contribuer à l'avancement des connaissances et des pratiques professionnelles en kinésiologie, en éducation physique et en loisir afin d'accroître la qualité de vie des citoyens et des collectivités. L'École de kinésiologie et de loisir sera reconnue comme une école crédible, réputée, avant-gardiste dans la connaissance et dans les pratiques professionnelles en kinésiologie, en éducation physique et en loisir. Par un éventail de projets de recherche et d'intervention, l'École sera ouverte à la communauté universitaire, à la collectivité acadienne et sur la francophonie mondiale. Grâce à un personnel compétent, l'École excellera dans des programmes et des services de formation initiale et continue.

Mise en contexte :

Le présent rapport précise les activités et les réalisations de l'École de kinésiologie et de loisir (ÉKL) pour l'année universitaire 2016-2017 et présente les objectifs et certains défis pour la prochaine année, soit 2017-2018.

1. Objectifs 2016-2017

À la suite de plusieurs exercices de planification stratégique, l'ÉKL avait proposé dans son dernier rapport annuel (2015-2016) les objectifs suivants pour l'année universitaire 2016-2017 :

Objectifs (inspirés du projet de Planification académique et du plan de travail de l'ÉKL) :

INSTALLATIONS ET LABORATOIRES

- Offrir des espaces modernes aptes à appuyer l'enseignement, la recherche et un milieu de vie sain et durable (par exemple, qualité de l'air, activités de mieux-être, etc.)
- Renouveler et moderniser les installations et les espaces de laboratoire
- Actualiser (ou restructurer) le Service d'évaluation de la condition physique.

ACADÉMIQUE

- Assurer une offre de programmes d'études de haute qualité permettant une formation intellectuelle, personnelle, scientifique et professionnelle.
 - Mise en œuvre du programme B.E.P- B.Éd reconfiguré
 - Organiser une ou des sessions pédagogiques
 - Renouveler et moderniser les installations et les espaces de laboratoire
 - Entamer le développement de nouveaux programmes (Certificat en nutrition sportive, Certification en loisir thérapeutique et gestion du sport)

RECHERCHE

- Développer des activités de recherche (séminaire de recherche ÉKL, site web, etc.)

AUTRES

- Créer un logo ÉKL
- Mise à jour du site web

En concordance avec les quatre axes de développement stratégique de la FSSSC, voici un retour sur les principaux objectifs que l'ÉKL se proposait pour l'année universitaire 2016-2017 :

Programmes de formation :

- Assurer une offre de programmes d'études de haute qualité permettant une formation intellectuelle, personnelle, scientifique et professionnelle :
 - *Mise en œuvre du programme reconfiguré B.E.P-B.Éd.* : la mise en œuvre avec succès de la première année du programme a eu lieu en septembre 2016. L'ÉKL est en processus de préparation des cours pour la deuxième année de ce programme en septembre 2017.
 - *Mise en œuvre du programme reconfiguré de Baccalauréat en sciences de kinésiologie (B.Sc.Kin.)*: la mise en œuvre avec succès de la troisième année de ce programme a eu lieu en septembre 2016. L'ÉKL est en processus de préparation des cours et des stages obligatoires pour la quatrième année de ce programme en septembre 2017.
 - *Développer en collaboration avec la FSSSC un programme de maîtrise interdisciplinaire en sciences de la santé* : L'ÉKL est encore en attente pour l'arrivée de cette maîtrise. Cependant l'ÉKL est engagée et favorise la maîtrise en science de la santé pour ses chercheurs et chercheuses ainsi que ses diplômés et diplômées. (objectif continu)

- *Organiser une ou des sessions pédagogiques* : Cet objectif n'a pas été priorisé en 2016-2017 et sera reporté aux objectifs de la prochaine année universitaire.
- *Renouveler et moderniser les installations et les espaces de laboratoire* : Dans le but d'unir l'unité académique du programme de kinésiologie (laboratoire et enseignement sur un même étage du CEPS) et de rencontrer les exigences de la reconfiguration, l'ÉKL a réaménagé les locaux 248 (laboratoire des sciences du mouvement) et 249 (salle d'ordinateurs) du Ceps L.J.-Robichaud en un laboratoire de kinésiologie.
- *Entamer le développement de nouveaux programmes*
 - *Certificat en nutrition sportive* : discussion entamé avec l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales.
 - *Certification en loisir thérapeutique et gestion du sport* : premières étapes du processus entamées avec Monsieur Jerome Singleton, professeur à Dalhousie University.
- *Collaboration interprofessionnelle à la formation en santé* : l'ÉKL occupe une place dans cette initiative du CNFS de la collaboration interprofessionnelle. La professeure Chantale Brun siège sur le comité et participe aux réunions et aux différentes activités au nom de l'École. (objectif continu)

Recherche et développement :

- Développer des activités de recherche (séminaire de recherche ÉKL, site web, etc.)
 - Cet objectif n'a pas été priorisé en 2016-2017 et sera reporté aux objectifs de la prochaine année universitaire.

Ressources humaines :

- *Assurer une offre de programmes d'études de haute qualité permettant une formation intellectuelle, personnelle, scientifique et professionnelle. (objectif continu)*
 - Malgré les efforts de l'ÉKL afin d'ajouter au moins un nouveau poste de professeur à temps plein en kinésiologie, le corps professoral de l'ÉKL est demeuré à 9 professeurs et professeurs réguliers en 2016-2017 (tableau 2). Il est cependant important de noter qu'un 10^e poste est réservé au programme GLST pour le doctorant Eric Mathieu Doucet. Dans ce contexte, nous avons continué à faire appel à plus d'une vingtaine de chargés de cours pour l'enseignement dans les trois programmes de l'ÉKL.
 - Le poste de secrétaire, remplacé temporairement par Mme Gina Chiasson jusqu'en juin 2016 a été attribué à Mme Pattie LeBlanc.
 - Un poste temporaire en kinésiologie de 10 mois a été attribué à M. Georges Jabbour.

Promotion de l'ÉKL :

- *Appuyer les efforts de l'U de M dans sa démarche de recrutement de nouveaux étudiants en misant sur des actions spécifiques pour l'ÉKL. (objectif continu)*
 - Nous avons continué nos efforts de recrutement et de rétention des étudiants et des étudiantes afin d'augmenter le nombre d'inscriptions dans les trois programmes de l'École. À l'ÉKL, le travail de recrutement c'est un effort d'équipe. Le professeur Hubert Roussel siège sur le comité de recrutement de la FSSSC. Ce comité s'est dédié à plusieurs activités de recrutement à l'extérieur du campus. Les professeurs Grant Handrigan et Hubert Roussel ainsi que la technicienne de laboratoire, Ariane Bluteau et quelques étudiants de l'École ont participé à des activités de recrutement comme les Journées portes ouvertes et Destination UMoncton.
 - En mai, eu lieu la signature de l'entente de partenariats entre l'UdeM et la CONFEMEN, et la CONFESJES pour la cohorte 2021. Une opportunité particulière pour promouvoir notre École en Francophonie (voir photo ci-dessous).



Succès académique de nos étudiantes et étudiants :

- *Bourse remise à l'étudiant Simon Richard*
 - La somme de 1200 \$ a été remise à l'étudiant Simon Richard, étudiant en 3^e année au Baccalauréat en kinésiologie suite à une collecte de fonds organisée par l'ÉKL et lors d'un tournoi de ballon-chasseur, organisé par le conseil étudiant de l'ÉKL. Cette somme servira à rembourser certains coûts reliés à sa participation aux Jeux paralympiques de Rio en septembre 2016 au goalball.



- *Médailles académiques du Gouverneur général*
 - La photo, prise lors de la collation des grades du campus de Moncton, tenue le samedi 27 mai dernier, nous fait voir, de gauche à droite, Raphaël Choquette, de Comox en Colombie-Britannique, diplômé au baccalauréat en sciences de kinésiologie et récipiendaire de la médaille d'argent avec une moyenne de 4,254.



- *Médaille de la Société canadienne de physiologie de l'exercice (S.C.P.E.)* : le récipiendaire pour la plus haute moyenne des cours dits scientifiques, pendant ses quatre années à l'Université de Moncton fut Raphaël Choquette, B. Sc. Kin 2017.
- *Palmes académiques* : la direction et le personnel de l'École de kinésiologie et de loisir sont fiers de présenter des palmes académiques aux quatorze diplômées et diplômés ayant conservé une moyenne cumulative supérieure à 3,5 pendant les années universitaires menant à l'obtention de leur baccalauréat.
- *Liste d'honneur de la direction de l'ÉKL* : 102 étudiants et étudiantes des trois programmes de l'ÉKL ont maintenu une moyenne pondérée de 3,5 et plus pendant le semestre.

2. Population étudiante

Les statistiques d'inscriptions à l'ÉKL peuvent être considérées comme légèrement à la baisse, avec onze étudiantes et étudiants de moins que l'année dernière (septembre 2016 vs. septembre 2017) avec un taux de diplomation qui peut être considéré maintenu (figure 1). Les inscriptions au B.E.P-B. Ed (majeure en éducation physique) à temps plein sont passées de 138 étudiantes et étudiants en 2005-2006 à environ une vingtaine d'étudiantes et étudiants en 2016-2017 (tableau 1). L'ÉKL s'est certainement penchée sur la question des inscriptions et comment envisager cette nouvelle réalité. Les inscriptions reflètent sans doute la réalité du marché du Nouveau-Brunswick et non la qualité du programme offert. Malgré cette tendance, l'ÉKL tient à maintenir ce programme et offrira en septembre 2017 la deuxième année du baccalauréat reconfiguré.

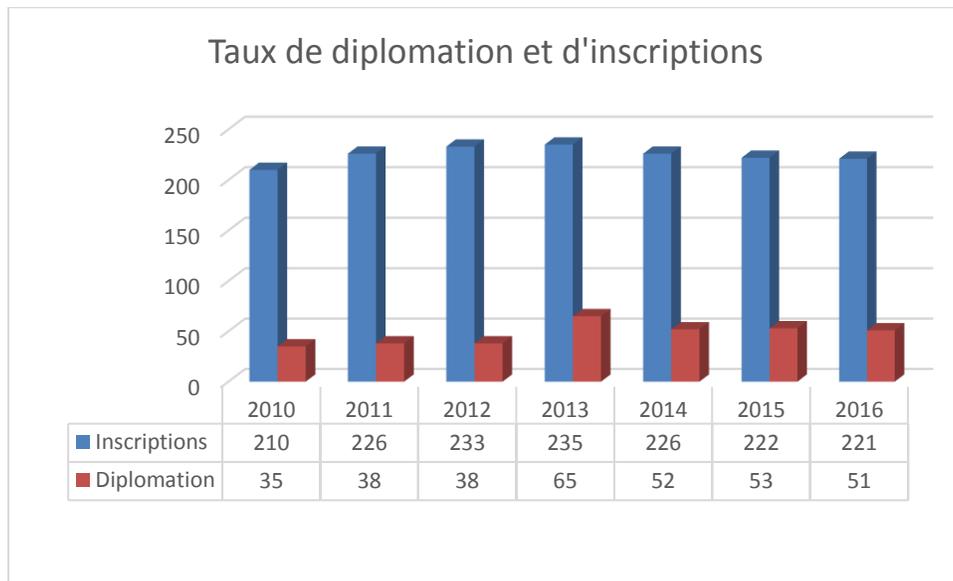


Figure 1. Données de diplomation et inscriptions à l'ÉKL 2010-2016

Tableau 1. Inscription par programmes

École de kinésiologie et de loisir										
Statistiques d'inscriptions										
2011-2017										
	B. sc. Kin		B. GLST		BEP/BEP		BAIT		Total d'étudiants	Total d'étudiants
	Sept.	Janv.	Sept.	Janv.	Sept.	Janv.	Sept.	Janv.	Sept.	Janv.
2016-2017	143	147	46	49	21	18	n/a	n/a	210	214
2015-2016	147	147	45	48	29	22	n/a	n/a	221	217
2014-2015	157	158	51	54	18	18	n/a	n/a	226	230
2013-2014	165	162	44	47	25	22	1	1	235	232
2012-2013	150	155	40	41	43	34	1	1	234	231
2011-2012	149	130	47	42	65	57	1	1	262	230
Admissions 2017-2018 en date du 15 mai 2017										
	B. sc. kinésiologie	B. GLST		BEP/BEP		BAIT		Total		
Admissions anticipées 2017-2018	39	14		2		n/a		55		
Transferts	10	0		2		n/a		12		

3. Corps professoral et la recherche

Au-delà des objectifs spécifiques fixés en début d'année universitaire, les activités de RDC demeurent toujours prioritaires à l'ÉKL (figure 2). Un total de 11 articles arbitrés a été publié, 11 communications scientifiques ont été présentées à des congrès régionaux, nationaux et internationaux et 11 subventions de recherche ont été octroyées.

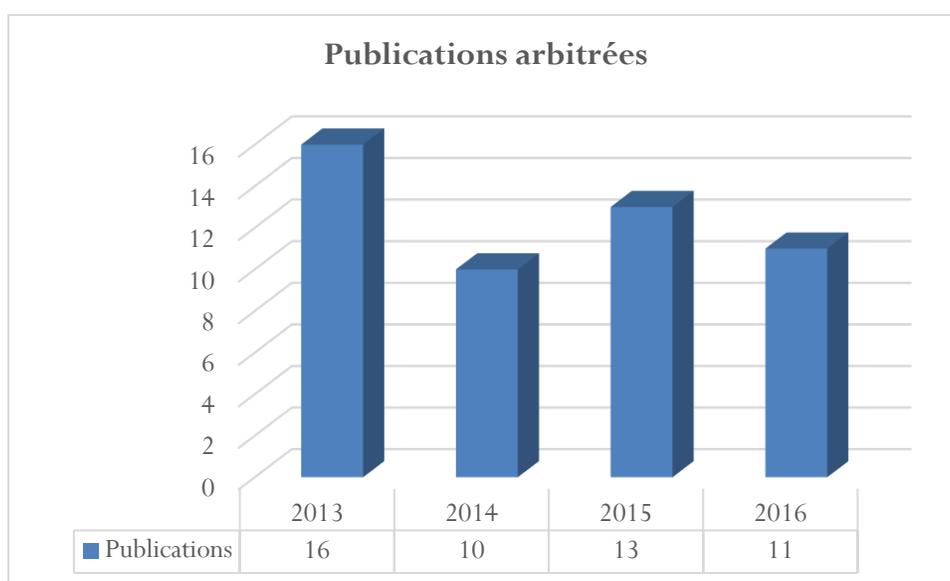


Figure 2. Diffusion de la recherche à L'ÉKL 2013-2016

4. Les programmes et les cours

En comparant les statistiques d'inscriptions 2015 et 2016 dans les trois programmes de l'ÉKL, les statistiques d'inscriptions de cette année peuvent être considérées maintenues (tableau 1.)

Tableau 2. Effectif professoral 2013-2016

Effectif professoral régulier 2013-2014	9
Effectif professoral régulier 2014-2015	9
Effectif professoral régulier 2015-2016	9
Effectif professoral régulier 2016-2017	9
Variation en %	0 %
Effectif professoral temporaire 2013-2014	1
Effectif professoral temporaire 2014-2015	1
Effectif professoral temporaire 2015-2016	2
Effectif professoral temporaire 2016-2017	2
Variation en %	0 %
Crédits offerts à temps partiel 2013-2014	82
Crédits offerts à temps partiel 2014-2015	75
Crédits offerts à temps partiel 2015-2016	66
Crédits offerts à temps partiel 2016-2017	70
Variation en %	6 %

Tableau 3. Nombre de crédits enseignés à l'ÉKL 2013-2016

Nombre de crédits enseignés en 2013-2014	205
Nombre de crédits enseignés en 2014-2015	162
Nombre de crédits enseignés en 2015-2016	186
Nombre de crédits enseignés en 2016-2017	172
Variation 2014-2016 en %	7 %

Programme de kinésiologie :

Les statistiques d'inscription au programme de kinésiologie sont à la hausse et ont presque doublé depuis 2005 (88 en 2005 vs. 147 en 2016). Le programme de kinésiologie est sans doute limité au niveau de ses ressources humaines (tableau 2). Environ 5,5 professeurs et professeurs [3 professeurs et professeurs avec formation spécialisée en sciences de la kinésiologie (2 en physiologie de l'exercice et 1 en biomécanique) et 2 professeurs avec formation en éducation physique] et une technicienne de laboratoire assurent la formation de 150 étudiantes et étudiants (et de 20 étudiantes et étudiants dans le programme d'éducation physique). Une quatrième ressource en kinésiologie a été dégrevée à des charges administratives depuis plusieurs années et a été en congé de maladie depuis le 8 décembre 2015. Elle n'est donc pas comptabilisée dans le calcul des ressources à l'enseignement dans le cadre de ce rapport.

Pour fins de comparaison, pour un nombre moindre d'étudiantes et étudiants, les trois autres écoles de la FSSSC ont environ le double de ressources humaines. Malgré la compétence et la qualité des ressources humaines au programme de kinésiologie présentement, la livraison et l'excellence du programme nécessitent plus de joueurs dans l'équipe.

Pendant l'exercice de la reconfiguration, une refonte du programme en kinésiologie a été adoptée. En plus de la formation de base, ce nouveau programme comprend deux volets d'intervention soit la réadaptation en milieu

clinique et l'entraînement en milieu sportif, deux volets de formation soit le milieu de stage et le milieu de recherche, l'ajout de 100 heures de travaux pratiques retrouvées à l'intérieur de certains cours obligatoires modifiés (en sus des 108 heures provenant des cours en sciences) et l'ajout de 30 heures d'expériences exploratoires non créditées. Ces modifications ont été faites dans le but d'offrir à la population étudiante francophone une excellente formation en kinésiologie. Il est donc primordial d'avoir la structure et les ressources nécessaires afin d'être, au moins, à la hauteur des programmes nationaux.

Programme GLST :

Le programme GLST maintient aussi très bien son nombre d'inscriptions au programme. Cette année 3,5 professeurs ont assuré la formation des étudiantes et étudiants du programme. Une quatrième ressource professorale est en congé de maladie depuis la fin novembre 2016.

4.1 Évaluations de programmes complétées et modifications apportées aux programmes

Évaluation de programmes :

- Kinésiologie – 2018
- GLST – 2018

Modifications aux programmes :

- Baccalauréat appliqué en intervention touristique (BAIT) - Abolition

4.2 Nouveaux programmes lancés au cours de l'année

- Troisième année du *Baccalauréat en sciences de kinésiologie (B.Sc.Kin.)* reconfiguré
- Première année du *B.E.P-B.Éd* reconfiguré

5. Objectifs prioritaires 2017-2018 (max 3)

Objectifs (inspirés du projet de Planification académique et du plan de travail de l'ÉKL) :

INSTALLATIONS ET LABORATOIRES

- Actualiser (ou restructurer) le Service d'évaluation de la condition physique.

ACADÉMIQUE

- Assurer une offre de programmes d'études de haute qualité permettant une formation intellectuelle, personnelle, scientifique et professionnelle.
 - Organiser une ou des sessions pédagogiques
 - Renouveler et moderniser les installations et les espaces de laboratoire
 - Continuer le développement de nouveaux programmes (Certificat en nutrition sportive, Certification en loisir thérapeutique et gestion du sport)
 - Évaluation des programmes – kinésiologie et GLST

RECHERCHE

- Développer des activités de recherche (séminaire de recherche ÉKL, site web, etc.)

AUTRES

- Créer un logo ÉKL
- Mise à jour du site web

Il est important de noter que ces objectifs sont assujettis à être modifiés suite à la réunion de l'Assemblée de l'ÉKL en août 2017.

Je tiens à souligner et à remercier Sophie Arsenault-Gallant, Pattie LeBlanc et les membres du corps professoral de l'ÉKL pour leur travail et leur support pendant cette année à la direction de l'École. Une équipe gagnante!

Chantale R. Brun, PhD
Directrice et professeure agrégée
30 juin 2017

RAPPORT ANNUEL 2016-2017

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE (FSSSC)

1. Retour sur les objectifs 2016 -2017

Maintenir le nombre d'admissions dans nos programmes. L'École de psychologie est devenue un endroit incontournable lors des visites des élèves du secondaire dans le cadre des diverses activités de recrutement que ce soit les journées portes-ouvertes, les étudiants d'un jour, les activités spéciales comme *français pour l'avenir, destination Moncton* ou les groupes ciblés en fonction de la discipline. Notre popularité ne cesse d'augmenter et l'enthousiasme de nos visiteurs est palpable. À titre illustratif, aux journées portes-ouvertes pour les élèves de 11^e année qui ont lieu le 1^{er} juin 2017, nous sommes l'unité qui accueille le plus d'étudiants. Nous avons plus d'étudiants inscrits que médecine.

Nos efforts de recrutement portent fruit. Ainsi, à l'automne 2016, nous avons accueilli 26 nouveaux étudiants en première année de baccalauréat et à ce jour, nous avons 50 nouvelles admissions (45 Canadiens et 5 étudiants internationaux) pour septembre 2017. À la Maîtrise, nous avons accueilli 9 nouveaux étudiants en septembre 2016 et nous avons 11 offres d'admission acceptées à ce jour pour septembre 2017. Au doctorat professionnel, nous avons un contingentement de 6 places et nous avons reçu 19 demandes d'admission pour septembre 2017. Il convient de noter l'excellence des dossiers reçus. Nous aurions aisément pu prendre les 12 premiers sur la base de la qualité de leur dossier. Notre programme est très prisé des étudiants, puisque les 6 étudiants à qui nous avons fait une offre l'ont acceptée.

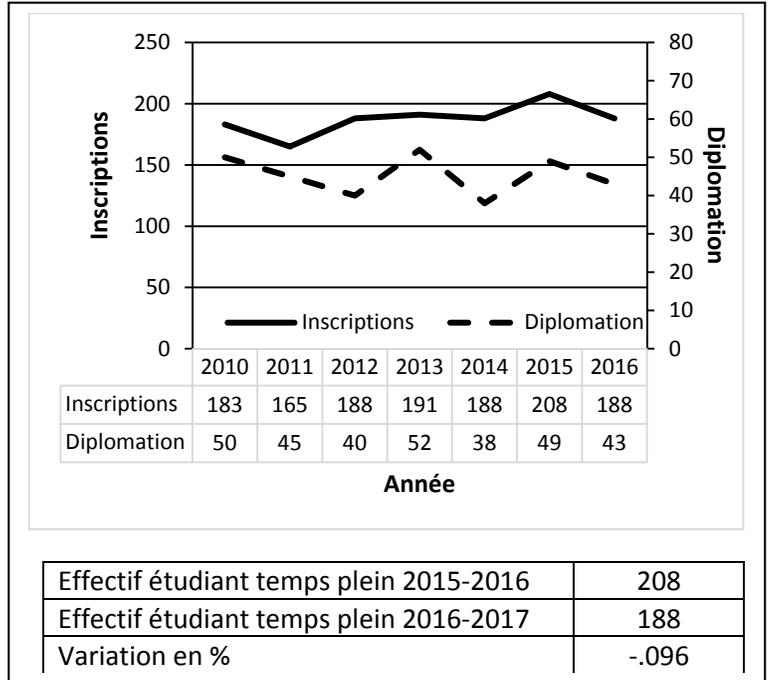
Le deuxième objectif prioritaire était de faire avancer le dossier concernant l'agrément de notre programme de doctorat professionnel par la société canadienne de psychologie (D.Psy.). Au cours de la dernière année, nous avons procédé à l'embauche de 3 nouveaux professeurs (F. Huppé-Gourgues, M. Ross-Plourde et A. Roy-Charland) afin de combler les postes laissés vacants par le départ de 6 professeurs réguliers (J. Tivendell, K. Guérard, J. Maheu, J. Normandeau, D. French et J. Losier) [un de ces 6 postes avait été comblé l'année précédente avec l'embauche de M. Lachance-Grzela]. Lors de l'évaluation préliminaire de la société canadienne de psychologie, l'évaluateur externe faisait de la reconstruction de l'équipe professorale une condition essentielle à l'agrément. Bien que notre équipe ne soit pas revenue au niveau de 2010, nous sommes confiants de pouvoir présenter un dossier d'agrément compétitif au cours de la prochaine année.

Évaluation de programmes. Nous avons amorcé la procédure d'évaluation de programmes qui débutera avec la maîtrise et le Ph.D.

2. La population étudiante

En 2016-2017, au baccalauréat avec majeure, nous avons eu 102 inscriptions, et avons diplômé 15 étudiants. Au baccalauréat avec spécialisation, nous avons eu 36 inscriptions et 16 diplômés.

Tel que mentionné dans le retour sur nos objectifs, les inscriptions se maintiennent aux cycles supérieurs et sont en croissance pour une deuxième année consécutive à la maîtrise. La diplomation va également bon train avec 5 étudiants qui ont gradué à la maîtrise, 1 au Ph.D. et 4 au D.Psy. Les mesures d'encadrement que nous avons mises en place au cours des dernières années fonctionnent bien et la majorité de nos étudiants aux cycles supérieurs complètent leurs études dans les délais prévus.

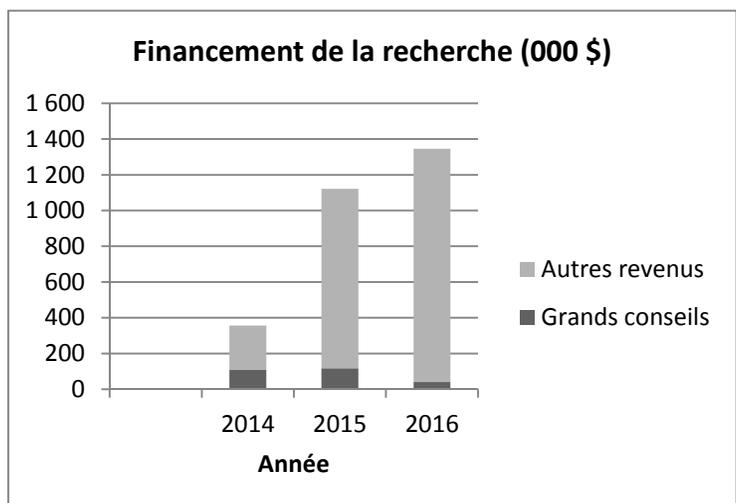
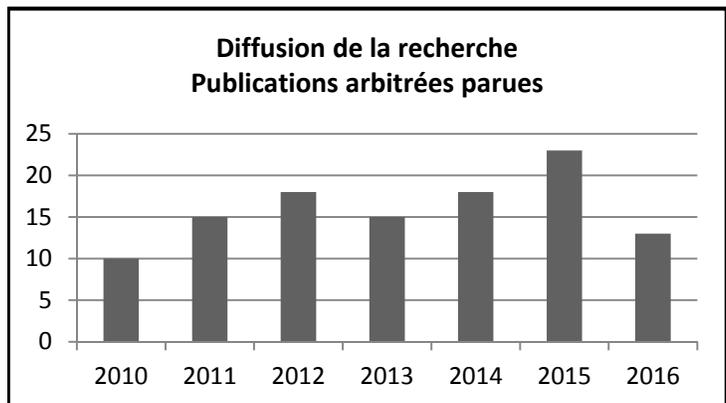


3. Le corps professoral et la recherche

Le nombre de professeurs réguliers continue d'être en deçà de son niveau usuel de 15. Nous sommes toujours devant faire face à un déficit de deux postes depuis le non remplacement du poste de Gerry Muise et le non remplacement du poste de Gaëtan Losier. Ces non remplacements pèsent lourd sur l'École tant au niveau de l'encadrement des étudiants en recherche que pour l'enseignement. Ainsi, cette année, avec seulement 13 professeurs réguliers, nous avons encadré 15 mémoires de baccalauréat, 7 travaux pratiques, 18 thèses de maîtrise, 3 thèses de Ph.D., 29 thèses de D.Psy., 2 stages de recherche et 4 séminaires de recherche. Au total, les étudiants ont reçu 556 crédits de recherche au cours de l'année, soit une moyenne de 43 crédits par professeur régulier.

La productivité en recherche a fléchi cette année en raison du départ de certains professeurs très productifs comme K. Guérard et de l'embauche de jeunes professeurs qui amorcent leur carrière en recherche. Par exemple, au moment de son embauche, M. Ross-Plourde n'avait pas encore obtenu son doctorat, ce qui est maintenant chose faite. Nous sommes confiants de rétablir rapidement la situation avec le démarrage des programmes de recherche des nouveaux professeurs et l'embauche d'A. Roy-Charland, une chercheuse d'expérience qui débutera chez nous en juillet 2017.

Effectif professoral régulier 2015-16	13
Effectif professoral régulier 2016-17	13
Variation en %	0 %
Effectif professoral temporaire 2015-16	0.5
Effectif professoral temporaire 2016-17	1
Variation en %	+50%
Crédits offerts à temps partiel 2015-16	69
Crédits offerts à temps partiel 2016-17	66
Variation en %	35,3%



4. Les programmes et les cours

Nombre de crédits enseignés en 2015-2016	150
Nombre de crédits enseignés en 2016-2017	171
Variation en %	14%
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2015-2016	7754
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2016-2017	9057
Variation en %	16.8%

L'offre de cours constitue un défi majeur pour notre unité. Nous avons procédé à une importante rationalisation des crédits administratifs. Ainsi, 9 crédits administratifs ont été abolis en 2016-2017 comparativement aux années antérieures. Cette rationalisation a notamment permis d'augmenter légèrement le nombre de crédits enseignés. Cette augmentation est essentielle afin d'offrir un nombre adéquat de cours à option. Cependant, à elle seule cette rationalisation est insuffisante. C'est ainsi qu'en 2016-2017, nous dû recommander l'abolition de 4 cours (PSYC4300, PSYC6401, PSYC6413, PSYC6605) ayant été incapables de les offrir au cours des dernières années. Nous avons également dû avoir recours à 22 chargés de cours. Cette situation n'est pas idéale. D'une part, malgré l'excellence de plusieurs d'entre eux, certains se sont avérés incapables de livrer un enseignement de qualité. Dans un cas, les déficiences sont telles que le rendement global a été jugé insatisfaisant, alors que dans un autre cas, le chargé de cours a dû être renvoyé en pleine session en raison de ses absences à répétition. De plus, même lorsqu'ils dispensent un excellent enseignement, l'arrimage avec le reste du programme n'est pas toujours optimal en raison de leur méconnaissance de celui-ci et leur présence à temps partiel limite l'encadrement offert aux étudiants. Cette situation est d'autant plus regrettable dans le contexte où le nombre d'étudiants à besoins spéciaux progresse rapidement.

4.1 Évaluations de programmes complétées et modifications apportées aux programmes

Cette année, nous avons poursuivi la mise en place des modifications au programme de D.Psy. Tout s'est déroulé en douceur et nous recevons d'excellents commentaires des milieux de stage quant à la préparation de nos étudiants au moment de débiter leur stage.

4.2 Nouveaux programmes lancés au cours de l'année

Aucun nouveau programme n'a été lancé.

5. Objectifs prioritaires 2017-2018 (max 3)

Le premier objectif prioritaire est de poursuivre les activités de recrutement afin de maintenir le nombre de nouvelles admissions. Toute l'École est mobilisée pour l'atteinte de cet objectif. En plus de nos activités de recrutement habituelle, nous allons revoir notre matériel promotionnel afin de l'actualiser.

Le deuxième objectif est d'amorcer l'évaluation de nos programmes. Au cours des trois prochaines années, tous nos programmes seront évalués. Nous amorçons ce cycle avec le programme de maîtrise et de Ph.D.

Le dernier objectif est de poursuivre la mise en place des mesures afin d'obtenir l'agrément de notre programme de D.Psy. par la Société canadienne de psychologie. Maintenant que nous avons consolidé le corps professoral, nous pourrons présenter une demande d'agrément compétitive.

6. Plan stratégique 2017-2018

6.1 Actions relatives au chantier « Enseignement de qualité et expérience étudiante »

La rationalisation de l'offre de cours au premier cycle que nous entendons faire par l'abolition de certains cours de service nous permettra de déplacer les ressources actuellement consacrées aux cours de service vers les cours à option de manière à augmenter le choix de cours. Il s'agit de la principale plainte de nos étudiants de premier cycle.

6.2 Actions relatives au chantier « Engagement »

En lien avec ce chantier, les professeurs de notre École se sont mobilisés afin de jouer un rôle clé dans la société civile. À cet effet, nous avons obtenu des fonds du CNFS pour démarrer une clinique universitaire qui offrira des services psychologiques à coûts modiques à la population. La clinique permettra aux étudiants de parfaire leurs habiletés cliniques avant de poursuivre des stages à l'extérieur. Les étudiants seront supervisés par des psychologues payés à même le budget que le CNFS alloue au programme de D.Psy.

6.3 Actions relatives au chantier « Internationalisation »

L'École de psychologie continue d'être une destination de choix pour les étudiants européens qui veulent faire un séjour d'une session ou d'une année dans notre institution. Nous poursuivons notre travail d'encadrement rigoureux de ces étudiants qui démontrent un très haut niveau de satisfaction quant à leur séjour chez nous. De plus, si les admissions se transforment toutes en inscriptions, nous accueillerons 5 nouveaux étudiants internationaux au baccalauréat en septembre 2017, une première dans notre histoire. Au niveau des cycles supérieurs, nous avons pris part à une mission de recrutement en France en 2016-2017. Nous comptons poursuivre notre collaboration avec la FÉSR et le service du recrutement pour attirer davantage d'étudiants européens dans nos programmes de recherche aux cycles supérieurs.

6.4 Actions relatives au chantier « Recherche, développement, création et innovation »

Le démarrage des programmes de recherche de nos nouveaux professeurs et l'embauche d'une chercheuse chevronnée à partir du 1^{er} juillet 2017 devraient permettre de consolider notre productivité en recherche.

6.5 Actions relatives au chantier « Gouvernance responsable et excellence organisationnelle »

Malgré les compressions financières auxquelles l'École fait face, nous avons été en mesure de maintenir notre équilibre budgétaire. Pour ce faire, nous avons comprimé toutes nos dépenses. Il convient de souligner que nous avons atteint une limite dans la compression de nos dépenses. Cette année, nous avons notamment dû nous départir de notre télécopieur afin de préserver l'équilibre budgétaire. De plus, la compression de notre budget est associée à une hausse de nos dépenses en raison de la perte de certains services. Par exemple, le service du recrutement ne fait plus le suivi auprès des étudiants qui ont reçu une offre d'admission. Cette responsabilité nous incombe maintenant. La compression des dépenses jumelée à une augmentation de nos responsabilités devient intenable et n'est pas viable à long terme.

Rapport annuel 2016-2017

École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Université de Moncton

Soumis par :

Slimane Belbraouet, Ph.D., directeur par intérim

Le 19 juin 2017

L'année 2016-2017 marque l'année de mon mandat comme directeur par intérim de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales. Cette année de responsabilité m'a permis de réaliser en collaboration avec les membres de l'École, les objectifs prévus dans le rapport 2015-2016 ainsi que ceux prévus dans le plan stratégique de l'ÉSANÉF 2012-2015.

Ce rapport annuel présente les réalisations de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales (ÉSANÉF) pour l'année 2016-2017 selon le gabarit fourni par le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

1. Retour sur les Objectifs 2015-2016

En plus de poursuivre les efforts pour améliorer les conditions de travail à l'ÉSANÉF, les trois objectifs suivants avaient été ciblés et plusieurs activités ont été réalisées pour les atteindre.

1.1 Assurer les ressources humaines suffisantes et de qualité pour offrir les programmes d'études de l'ÉSANÉF

- Remplacement de mon congé administratif (2016-2017). Monsieur Slimane Belbraouet assumera la direction par intérim. Les cours a enseigné (15 crédits) seront comblés par des chargés de cours ou en surcharge dans la charge de Monsieur Belbraouet. De plus nous avons dû cycler quelques cours des programmes de 2^e cycle :

J'ai assuré l'intérim de Mme Natalie Carier. Je remercie l'administration et les membres de notre École pour leur confiance et leur soutien.

- Remplacement d'une professeure en nutrition (retraite mars 2015) par des chargés de cours encore cette année :

Ce poste n'a pas été remplacé. Le recours à des chargés de cours a permis de combler les déficits en matière d'enseignement.

- Embauche d'une professeure à demi-temps en études familiales (août 2016) et cyclage de quelques cours des programmes :

Le demi-poste n'a pas été renouvelé et nous avons dû avoir recours aux chargés de cours pour assurer la couverture de l'enseignement. Nous avons réitéré la demande pour que ce demi-poste, qui existe depuis une dizaine d'années, soit autorisé.

- Départ à la retraite d'une professeure en études familiales (juillet 2017). Le remplacement du poste sera prioritaire compte tenu que seules deux professeurs assurent le bon fonctionnement des trois programmes en études familiales :

La professeure en études familiales a reporté sa retraite pour décembre 2017. Une demande de remplacement a été faite et une description de poste a été acheminée aux instances de l'Université.

- Maintien du poste de la Responsable de la formation pratique en nutrition qui assure le bon fonctionnement du programme d'internat en nutrition (40 semaines de stages) et des activités pratiques de préparation aux stages :

Le poste de la Responsable de la formation pratique en nutrition occupé par Madame Sonia Bérubé, demeure temporaire (contrat annuel) et ce depuis 10 ans. L'École continue à poursuivre les démarches afin de régulariser ce poste. Madame Bérubé contribue grandement au programme de B.Sc. Nutrition (avec internat). Son rôle au sein de la formation pratique des étudiants et étudiants est d'une grande importance pour assurer la qualité de la formation et l'atteinte des compétences des futures diététistes. Nous souhaitons que la Faculté puisse continuer à œuvrer pour la régularisation de ce poste.

- Maintien du poste de la technicienne de laboratoire qui assure le bon fonctionnement de quatre laboratoires d'enseignement à l'ÉSANÉF et de nombreuses activités pratiques en laboratoire :

Ce poste a été maintenu malgré les restrictions budgétaires.

- Départ à la retraite de la secrétaire administratif (juillet 2016), une demande d'embauche contractuel a été demandée pour le semestre d'automne 2016 afin d'assumer une certaine stabilité à l'ÉSANÉF :

Une nouvelle secrétaire administrative, Mme Francine Maillet, a été recrutée au début de l'année.

En conclusion, nous avons réussi à fonctionner malgré les problèmes structurels et budgétaires que nous avons rencontrés (délocalisation des espaces de laboratoire, recommandation d'abolition ou de redéfinition des programmes, non remplacement des départs à la retraite,...) en maintenant le poste de la Responsable de la formation pratique en nutrition et la technicienne de laboratoire. Nous avons pu embaucher du personnel enseignant à temps partiel (chargées et chargés de cours) pour combler les cours dans les disciplines de l'ÉSANÉF.

1.2 Évaluation du programme de M.Sc. (nutrition-alimentation) prévue en 2015-2016 :

L'évaluation du programme s'est bien déroulée et les recommandations des évaluatrices ont bien été reçues des membres de l'ÉSANÉF.

1.3 Poursuivre les collaborations institutionnelles internes et externes afin de soutenir les programmes de formation de l'ÉSANÉF et de faciliter la mise en place d'équipe de recherche :

Le programme de B.Sc. Nutrition (internat en nutrition) continue à être subventionné par Santé Canada (CNFS volet Université de Moncton) et ce jusqu'en 2018. À l'aide de ces fonds, l'École est en mesure de maintenir ses partenariats avec les Réseaux de santé du Nouveau-Brunswick pour le placement des étudiantes et étudiants pour leur internat de 40 semaines. L'École a aussi développé une demande de financement qui permettra d'offrir la formation en nutrition pour les étudiantes et étudiants manitobains de façon partiellement délocalisée en collaboration avec l'Université de Saint-Boniface au Manitoba. Cette initiative est appuyée par le CNFS qui encourage la collaboration entre les établissements subventionnés par Santé Canada. Nous sommes aussi impliqués de très près dans le projet d'intégration de la collaboration interprofessionnelle à la formation en santé, projet facultaire subventionné par le CNFS. Certains membres de notre école ont participé à une formation de 36 heures à l'University of Toronto en 2015 et 2016 qui les ont préparés à offrir et faciliter des activités de collaboration interprofessionnelle au sein des programmes de la Faculté, ainsi que développer des équipes de professeurs interdisciplinaires qui travaillent en collaboration.

L'École collabore également avec le CCNB et la Faculté des sciences (FS) pour la mise sur pied d'un programme de B.Sc. articulé en Biotechnologie.

L'ÉSANÉF continue à promouvoir la collaboration et les ententes avec des institutions internationales. Plusieurs professeurs à l'ÉSANÉF poursuivent leur collaboration avec des professeurs d'universités à l'internationale et ailleurs au Canada.

2. La population étudiante

Ces statistiques sont fournies par le bureau du VRER.

3. Le corps professoral et la recherche

Ces données sont déjà fournies par le bureau du VRER.

4. Les programmes et les cours

4.1 Évaluations de programmes complétées et suivi aux recommandations du Sénat académique relatives aux programmes évalués

4.1.1 L'ÉSANÉF a obtenu l'agrément complet des Diététistes du Canada pour le B.Sc. Nutrition et de l'internat en nutrition jusqu'en 2021.

4.1.2 L'évaluation du programme de M.Sc. (nutrition-alimentation) a eu lieu en novembre 2015. Suite à la décision du Sénat qui a adopté le Plan académique, ce programme est ciblé pour être redéfini ou aboli. Un Comité ad-hoc de l'École a été mis en place et a travaillé à la lumière des recommandations contenues dans ce plan. Le projet du nouveau programme a reçu l'approbation de l'Assemblée de l'École et celle du Conseil de la FSSSC. Il se trouve actuellement au niveau de la FESR qui devrait se déterminer lors des prochaines semaines. Nous comptons finaliser le projet et le mettre en place en septembre 2018.

4.1.3 Les programmes en Études familiales, à savoir le BA-BÉD et la majeure sont également à redéfinir suite aux recommandations du Sénat dans son Plan académique. Un comité ad-hoc a été installé réunissant des professeur(e)s de notre École, des professeur(e)s de la Faculté des sciences de l'Éducation et du Ministère de l'Éducation. Le travail de redéfinition est entamé et devrait être finalisé en 2018.

4.2 Nouveaux programmes lancés au cours de l'année

4.2.1 Un nouveau programme de B.Sc. Nutrition sans internat devrait être proposé aux différentes instances en 2017-2018. Les objectifs de la création de ce nouveau programme sont de limiter les déperditions des étudiants inscrits en 1^{er} année de nutrition et qui n'ont pas de place dans le programme intégré, et surtout de créer un vivier à même d'alimenter la M.Sc. plus tard. Ce programme ne devrait nécessiter aucune ressource humaine ou matérielle supplémentaire.

Les données du tableau suivant ont déjà été remises au décanat lors de la préparation du budget.

Nombre de crédits enseignés en 2015-2016
Nombre de crédits enseignés en 2016-2017
Variation en %
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2015-2016
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2016-2017
Variation en %

5. Objectifs prioritaires 2017-2018 (max 3)

5.1 Assurer les ressources humaines suffisantes et de qualité pour offrir les programmes d'études de l'ÉSANÉF

- Remplacement du poste de la nouvelle doyenne Natalie Carrier par un poste pour une année de façon temporaire à partir du 1^{er} juillet 2017 en vertu de l'Article 14.05 de la Convention collective. Le poste de direction de l'École devrait être comblé selon les procédures en vigueur ;
- Embauche d'une professeure à demi-temps en études familiales (août 2017) ;
- Départ à la retraite d'une professeure en études familiales (janvier 2018). Le remplacement du poste est prioritaire compte tenu que seules deux professeurs assurent le bon fonctionnement des trois programmes en études familiales ;
- Maintien du poste de la Responsable de la formation pratique en nutrition qui assure le bon fonctionnement du programme d'internat en nutrition (40 semaines de stages) et des activités pratiques de préparation aux stages; une demande de permanence devrait être introduite auprès de l'administration pour stabiliser et consolider le programme intégré;

- Maintien du poste de la technicienne de laboratoire qui assure le bon fonctionnement de quatre laboratoires d'enseignement à l'ÉSANÉF et de nombreuses activités pratiques en laboratoire ;

5.2 Poursuite des efforts pour le maintien des programmes en études familiales et modifications au programme de M.Sc. (nutrition-alimentation) s

Dans son rapport de planification académique, le VRER recommande l'abolition ou la redéfinition du B.A. (majeure études familiales) et du B.A.-B.Éd (majeure études familiales). L'ÉSANÉF croit fortement au besoin de maintenir ces programmes et de les redéfinir. Un comité ad-hoc est mis en place pour soumettre un projet aux différentes instances.

En ce qui concerne le programme de M.Sc. (nutrition-alimentation), le VRER dans le plan académique recommande son abolition ou sa redéfinition sur la base notamment d'un nombre insuffisant d'étudiantes et d'étudiants. Il s'avère que le nombre d'étudiants inscrits dans ce programme est en nette progression et plusieurs nouvelles inscriptions ont été signalées. L'ÉSANÉF va poursuivre ses efforts pour conserver son programme de Maîtrise avec spécialisation et répondre à un besoin important de l'Université et de la société. Un projet de redéfinition a été mis en place et approuvé par l'Assemblée de l'École et par le Conseil de la FSSSC. Le projet est actuellement entre les mains de la FFSR.

5.3 Poursuivre les collaborations institutionnelles internes et externes afin de soutenir les programmes de formation de l'ÉSANÉF et de faciliter la mise en place d'équipe de recherche.

Plusieurs initiatives se poursuivent et de nouvelles ententes et initiatives seront mises sur pied en 2017-2018, y inclut des collaborations avec les institutions internationales et canadiennes et le maintien et la mise sur pied de nouvelles équipes de recherche.

6. Plan stratégique 2017-2018

- 6.1 Actions relatives au chantier « Enseignement de qualité et expérience étudiante »
- 6.2 Actions relatives au chantier « Engagement »
- 6.3 Actions relatives au chantier « Internationalisation »
- 6.4 Actions relatives au chantier « Recherche, développement, création et innovation »
- 6.5 Actions relatives au chantier « Gouvernance responsable et excellence organisationnelle »

Veillez noter que cette section n'a pas été complétée puisque ces éléments sont déjà décrits dans les sections précédentes. En ce qui concerne le point 6.5 « Gouvernance responsable et excellence organisationnelle », une définition de sa signification serait de mise.

7. Autres activités ou événements à l'ÉSANÉF

Veillez trouver ci-après, d'autres activités qui ont eu lieu au courant de l'année qui méritent d'être mentionnées. Cette liste n'est toutefois pas limitative.

50^e anniversaire de l'ÉSANÉF

L'ÉSANÉF soulignera son 50^e anniversaire en 2017 et plusieurs anciens étudiants et anciennes étudiantes, professeurs retraités et partenaires sont intéressés à se joindre à nous pour la planification des activités de célébration.

Célébration de fin du programme d'internat en nutrition 2016-2017

L'École soulignera la fin de l'internat en nutrition de sa 6^e cohorte d'étudiants le 23 juin 2017.

Mois de la nutrition

Plusieurs activités furent organisées par le Comité du Mois de la nutrition de l'ÉSANÉF afin de promouvoir la saine alimentation au sein de la communauté universitaire et du Grand Moncton.

Semaine de la famille

Plusieurs activités ont eu lieu pendant la Semaine nationale de la famille 2016.

Développement international (Activités de recherche des professeurs et professeurs transmises au décanat)

Un certain nombre de professeurs de l'École participent à des projets qui ont pour but de promouvoir le développement international.

Chapitre étudiant de l'ACPSA/CAFP

Plusieurs étudiants sont devenus membres de l'association en 2016-2017. De nombreuses activités ont eu lieu afin de faire découvrir l'industrie des services alimentaires aux membres. Entre autres, une rencontre d'échange entre les membres du chapitre étudiant et les membres professionnels de l'industrie a eu lieu en novembre dernier.

CONCLUSION

Je désire remercier tout le personnel de l'ÉSANÉE pour leur soutien et leur grande implication dans la vie de l'École.



Slimane Belbraouet, Ph.D.

Directeur par intérim

RAPPORT ANNUEL 2016-2017

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

ÉCOLE DE SCIENCE INFIRMIÈRE (FSSSC)

1. Retour sur les objectifs 2016-2017

Objectif 1 – Préparer les étudiantes et étudiants à l'examen NCLEX-RN

Le travail s'est poursuivi tout au long de l'année. D'abord, la subvention reçue du projet national des langues officielles (LOE) a permis la création et validation d'un très nombre de questions. Plus de 1600 questions sont maintenant disponibles sur CLIC. Les étudiantes et étudiants ont eu droit à plusieurs sessions de formation sur l'utilisation des ressources.

Il y a aussi le projet CNFS et universités francophones a maintenant 5 modules médiatisés que les étudiantes et étudiants ont accès. D'autres modules sont en développement.

Un fait que nous avons constaté est que de plus en plus d'étudiantes et étudiants choisissent d'écrire leur examen en anglais. Par exemple, sur les 49 diplômées et diplômés au UMCM, seulement 6 ont choisi de l'écrire en français. Ceci est dû au fait que, malgré l'énorme travail de notre personnel enseignant, nos ressources ne peuvent pas faire compétition aux ressources électroniques commerciales. L'une très convoité par les nôtres et le « Uworld ». Cette ressource émule davantage le style de question du NCLEX et fournit des informations et soutiens que nos ressources ne peuvent pas émuler.

Évidemment, ceci ramène donc la discussion sur l'absence de ressources commerciales francophones, un fait qui est maintenant reconnu pour l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AIINB). D'ailleurs cette dernière a créé un groupe de travail sur la question. D'ailleurs, l'AIINB et nous-même avons été demandé de témoigner devant le Comité permanent des langues officielles le 9 mai pour expliquer la situation des francophones face à l'examen NCLEX-RN.

À son assemblée générale annuelle le 30 mai, l'AIINB annonçait la création d'un groupe d'intervenants, dont nous faisons parties, pour explorer des alternatives au NCLEX-RN qui répondraient aux besoins des infirmières francophones et anglophones de la province. La première réunion de ce groupe a eu lieu le 26 juin et le travail se poursuivra dans les mois qui suivent.

En ce qui a trait aux résultats à cet examen, les données les plus récentes démontrent que les taux de réussite demeurent précaires. Pour la cohorte de 2015 (la première à écrire l'examen), l'UMCM a un taux de réussite de 97%. Pour la cohorte de 2016, ce taux est de 79%. Nous attendons les données pour la cohorte de 2017.

Objectif 2 – Préparer les prochaines visites d'approbation (AIINB), d'agrément (ACÉSI) et d'évaluation externe (Université de Moncton) de l'automne 2016

Après un long travail, les rapports en vue de ces visites ont été complétés et envoyés aux organismes en octobre 2016. Les visites des équipes d'évaluatrices ont eu lieu à la 3^e semaine de novembre. Pour l'AIINB, nous avons appris en décembre que le programme a reçu son approbation pour 5 ans. Cette approbation est accompagnée de recommandations auxquelles l'ÉRSI devra répondre par le biais de rapport d'étape, dont le premier est dû en septembre 2017.

En ce qui a trait à l'ACÉSI, l'ÉRSI apprenait en janvier 2017 que le programme a reçu son agrément pour 7 ans, soit le maximum possible. Chaque unité d'apprentissage, soit les campus de Bathurst (Shippagan), Edmundston et Moncton, a reçu un agrément pour une période de cinq ans, sur un maximum possible de 7 ans.

RAPPORT ANNUEL 2016-2017

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

ÉCOLE DE SCIENCE INFIRMIÈRE (FSSSC)

Chaque campus devrait donner suite aux recommandations qui leur sont spécifiques et produire un rapport intérimaire en 2018.

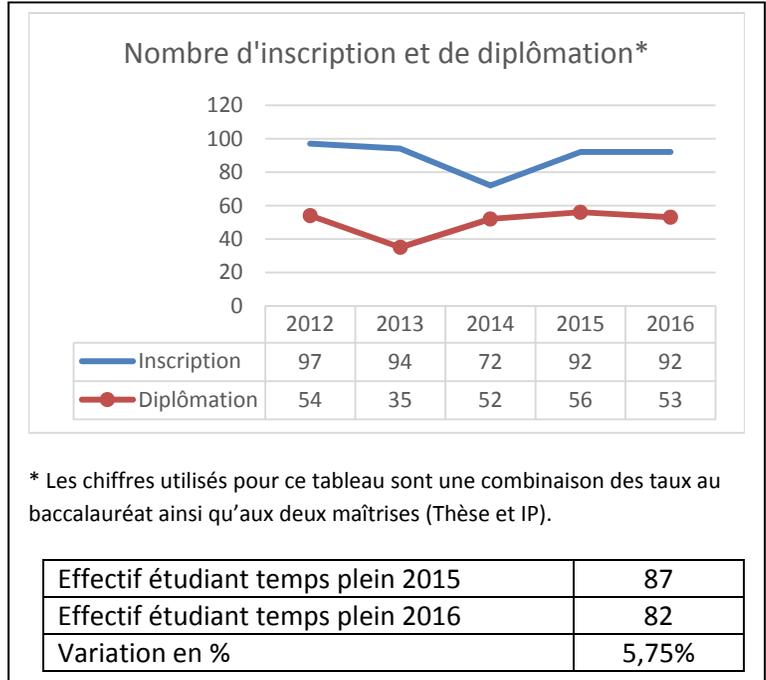
Objectif 3 – Réactiver le Comité des programmes de l'ÉRSI

Le comité de programme a été réactivé et a tenu ses premières réunions au mois d'avril. Ce comité était relativement inactif pour permettre l'implantation des 4 années du programme. Un comité ad hoc assurait la continuité de l'implantation. Ensuite, un comité de transition veillait au bon déroulement du programme. Depuis cette année, une équipe de gestion pédagogique veille à faire les bilans de chaque cours. Lorsqu'il s'agit de modifications mineures ou ajustements à faire au programme, cette équipe fait suivre les recommandations aux équipes de cours concernées. Lorsqu'il s'agit de modifications majeures, les recommandations sont acheminées au Comité des programmes, lequel va étudier la question et faire des recommandations qui doivent être adoptées à l'Assemblée de l'ÉRSI.

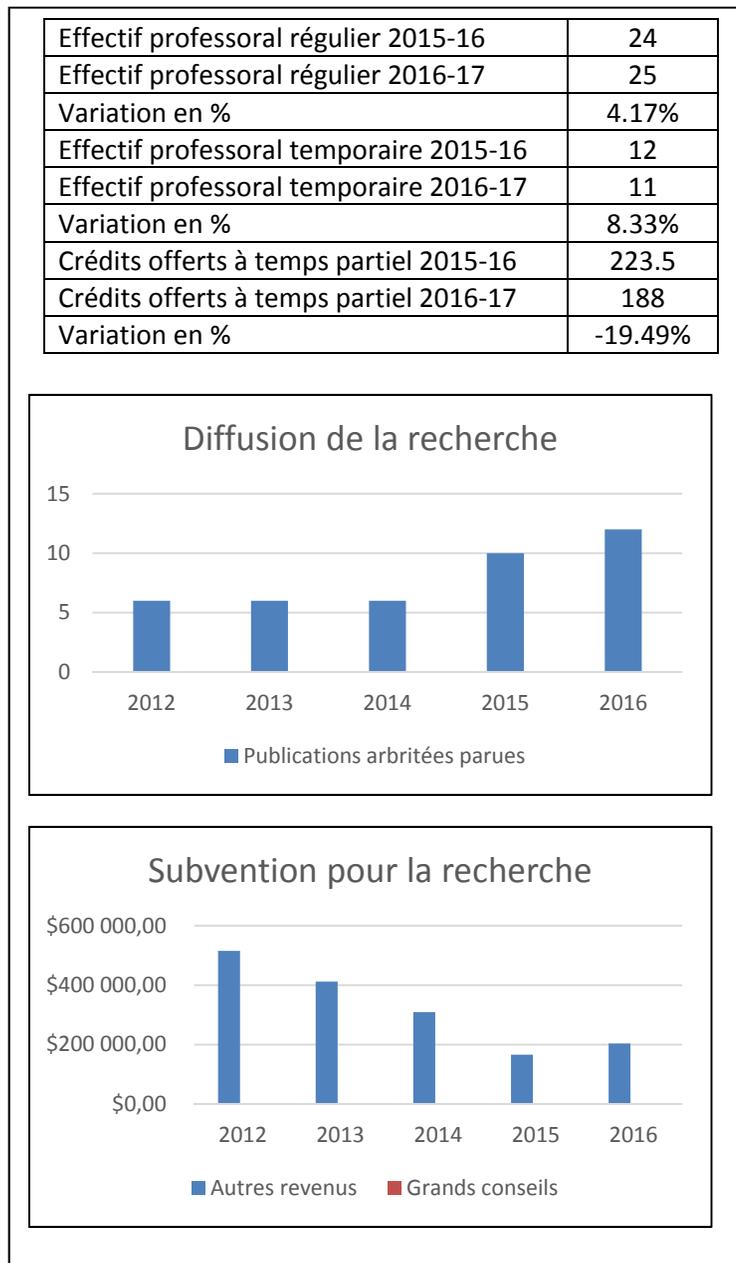
Objectif 4 – Implanter le Modèle McGill

Ce modèle est enseigné dès la 1^{re} année en phase 1 pendant laquelle les étudiantes et étudiants apprennent à faire la collecte et l'analyse. En phase 2, elles et ils sont initiés aux autres étapes de la collecte, c'est-à-dire la planification, les interventions et l'évaluation. Ceci se fait dès le premier cours, soit le SINF2603. Dès la 1^{re} clinique en 2^e année, elles et ils reçoivent la théorie qui sous-tend le modèle pour le mettre en application dans leur plan de soin. Pour les toutes les cliniques subséquentes (2^e, 3^e et 4^e années), le modèle McGill sert de toile de fonds pour prodiguer des soins.

2. La population étudiante



3. Le corps professoral et la recherche



4. Les programmes et les cours

Nombre de crédits enseignés en 2015-2016	332
Nombre de crédits enseignés en 2016-2017	359
Variation en %	8.13%
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2015-2016	1.5
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2016-2017	8.5
Variation en %	466.66%

4.1. Évaluations de programmes complétées et suivi aux recommandations du Sénat académique relatives aux programmes évalués

Les évaluations pour l'approbation du programme de l'AINB ainsi que celles de l'agrément de l'ACÉSI serviront à l'évaluation institutionnelle.

4.2. Nouveaux programmes lancés au cours de l'année

5. Objectifs prioritaires 2017-2018 (max 3)

5.1. Opérationnaliser le plan stratégique de l'ÉRSI

Ce plan comporte 4 principaux objectifs qui s'arriment assez bien avec le plan stratégique de la FSSSC.

Objectif stratégique 1

Offrir une formation de baccalauréat en science infirmière de haute qualité en français basée sur une culture d'innovation pédagogique et technologique.

Objectif stratégique 2

Soutenir le développement d'activités variées de recherche par les membres du personnel afin d'améliorer la qualité de la formation en science infirmière et influencer la qualité des soins offerts au Nouveau-Brunswick.

Objectif stratégique 3

Faire rayonner la contribution de l'ÉRSI lors des collaborations intra, inter et extra universitaires.

Objectif stratégique 4

Créer un climat favorable à l'épanouissement des étudiantes et des étudiants, ainsi que des membres du corps professoral.

5.2. Appliquer et mettre en œuvre les recommandations de l'AIINB et l'ACÉSI

Ces recommandations de l'AIINB touchent surtout à l'amélioration de la livraison du programme.

Celles de l'ACÉSI sont plus spécifiques et se rapportent à la fois aux ressources du programme (humaines et financières) ainsi qu'à la livraison du programme.

Aussi, plusieurs recommandations vont de paires avec le plan stratégique de l'ÉRSI, ce qui devrait faciliter leur implantation.

5.3. Poursuivre le travail de préparation à l'examen NCLEX-RN

L'objectif de l'ÉRSI est d'augmenter le taux de succès au premier écrit. Les étudiantes et étudiants ont accès aux ressources francophones que les membres de personnel enseignant ont créé à l'aide du programme LOE et autres ressources.

Le problème que nous vivons maintenant est que de plus en plus d'étudiantes et étudiant veulent écrire l'examen en anglais (voire le suivi des objectifs au début du document), ce qui met en doute la stratégie de créer des ressources francophones.

L'ÉRSI demeurera active au sein du groupe d'intervenants de l'AIINB qui explore des alternatives à l'examen du NCLEX-RN et qui répond aux besoins des infirmières et infirmiers francophones et anglophones de la province.

6. Plan stratégique 2017-2018

6.1 Actions relatives au chantier « Enseignement de qualité et expérience étudiante »

Avec l'activation du Comité des programmes, l'application des recommandations de l'AINB et de l'ACÉSI ainsi que l'opérationnalisation de notre plan stratégique, l'ÉRSI sera en mesure de procéder à des actions concrètes.

6.2 Actions relatives au chantier « Engagement »

Fait partie du plan stratégique de l'ÉRSI.

6.3 Actions relatives au chantier « Internationalisation »

6.4 Actions relatives au chantier « Recherche, développement, création et innovation »

Fait partie du plan stratégique de l'ÉRSI.

6.5 Actions relatives au chantier « Gouvernance responsable et excellence organisationnelle »